

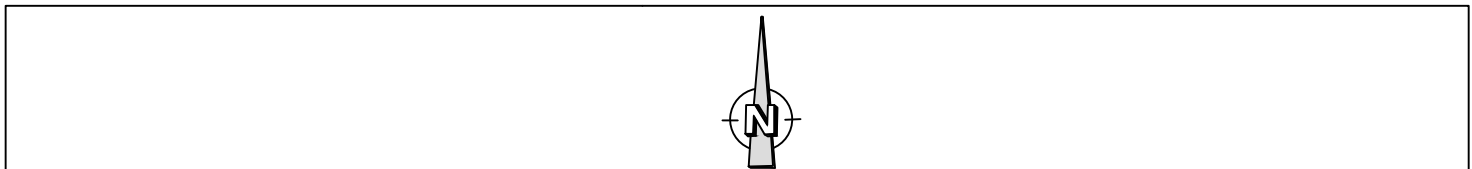


DOCUMENT PROVISOIRE Lot n°3

GE360 Géomètres-Experts
ZAC Plaine de la Ronce, 1042 Rue Augustin FRESNEL 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge360.fr

JOUY-SUR-EURE -27-
Rue des Vignes de la Ruelle
Rue des Masures

T.A.M.
BG24420



Aout 2024



LEGENDE

Obligation d'implantation des constructions sur limite sur 5m minimum

Limite de zone constructible

Orientation de l'axe de faîtage principal obligatoire

Distance minimale d'implantation par rapport à la limite

3.00

Espace vert

Béton

Enrobé/Béton

Parking

Position de l'entrée charretière obligatoire à charge des acquéreurs

Position de l'entrée charretière indicative à charge des acquéreurs

Réseaux divers

Branchement réseaux divers

Branchement EU

Réseau EP

Candélabres

Bassin

Noue

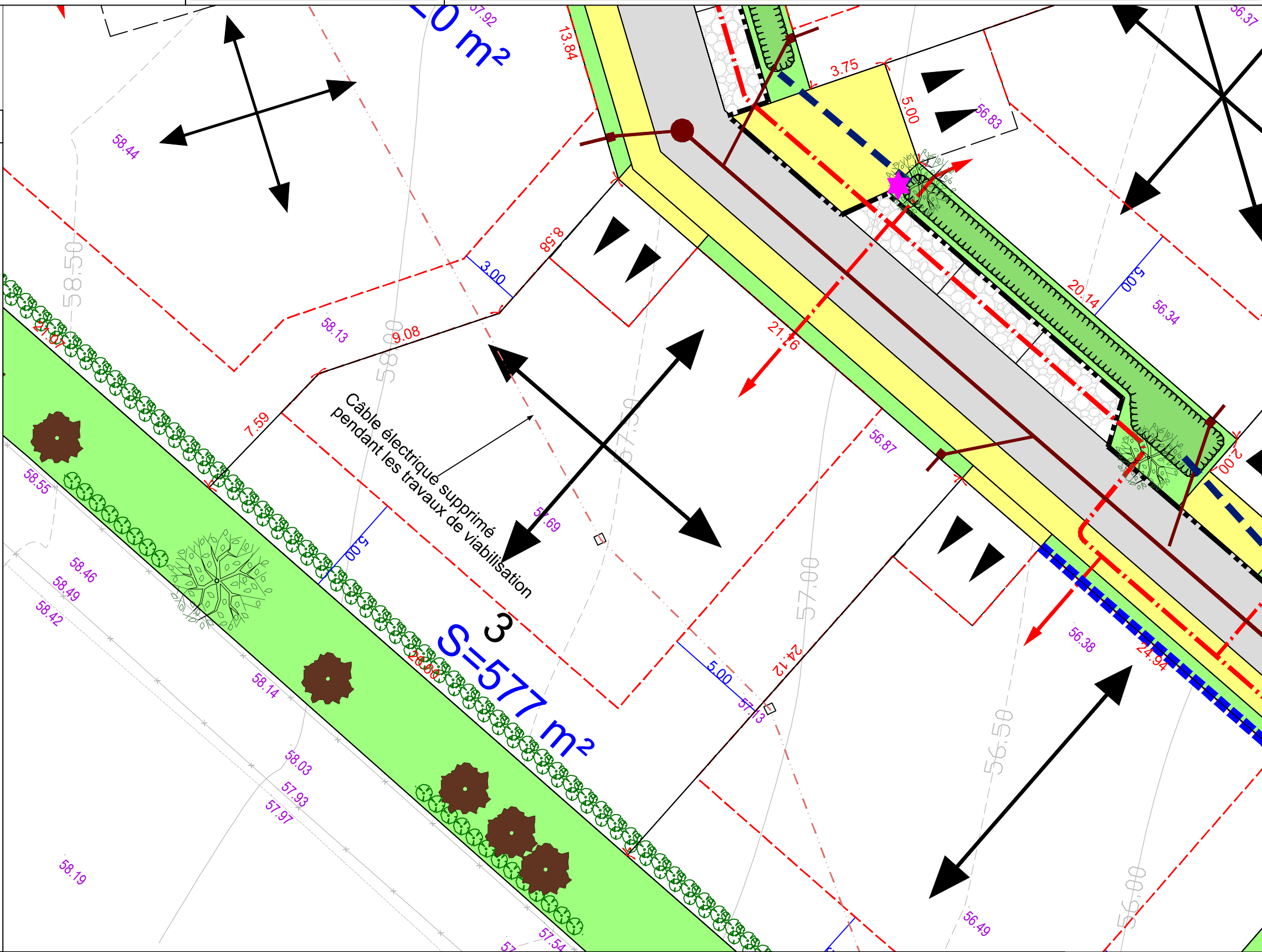
Micro station EU

Haie d'essence local

Table potagère

Arbre d'essence local

Point TN, Courbe TN



NOTA : La position des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux.
Seul les plans de vente définitifs auront valeur juridique.
Les surfaces indiquées ne seront définitives qu'après bornage des lots. Il est recommandé aux acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique sur le terrain pour définir l'adaptation au sol de leur future construction (fondations).

Les eaux de pluie doivent être traitées à la parcelle. Une étude hydraulique est annexée au dossier de permis d'aménager et sera transmise à chaque acquéreur. Le pétitionnaire joindra à sa demande de permis de construire la note de calcul et le dimensionnement des ouvrages pour une pluie d'occurrence centennale (cf l'attestation et le plan Ecotone)

Echelle 1/200